



MENTION

ETUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

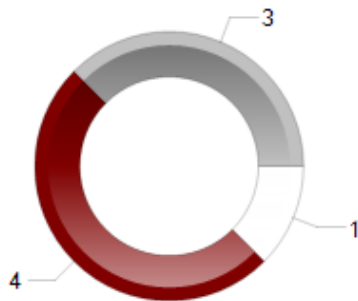
PARCOURS

DROIT DE L'UNION EUROPEENNE

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1er décembre 2017,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 8



Situation professionnelle au 1er décembre 2018,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 8



Taux d'insertion
à 18 mois : 80%
à 30 mois : 100%

■ En emploi □ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ
- JURISTE MARCHÉS PUBLICS
- GESTIONNAIRE DE FONDS EUROPÉENS
- OFFICIER DE PROTECTION INSTRUCTEUR
- JURISTE CONSEILLER CLIENT
- VACATAIRE ENSEIGNANT

— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 6



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 6



■ Oui ou Plutôt oui (D. et N.) ■ Oui ou Plutôt oui (seulement D.) ■ Oui ou Plutôt oui (seulement N.) ■ Non ou Plutôt non (D. et N.)

— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 6

- Candidature spontanée 50 %
- Suite à un stage 17 %
- Création d'entreprise ou d'activité 17 %
- Relations 17 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

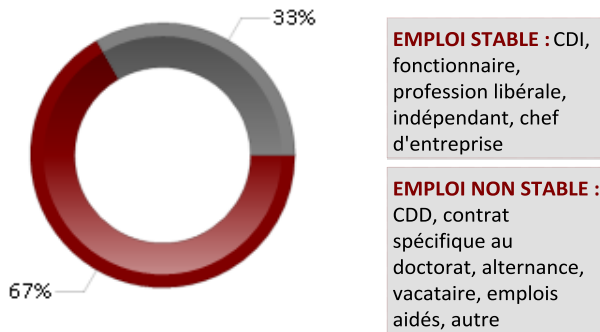
Nombre de réponse(s) : 5



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 6



Emploi stable Emploi non stable

Statut

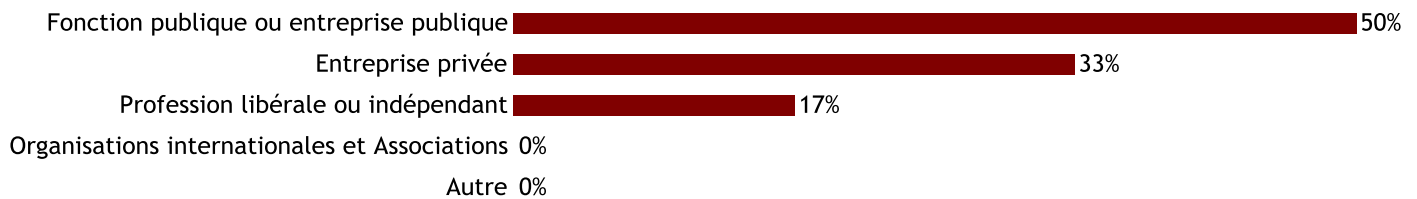
Nombre de réponse(s) : 6



Cadre Technicien Employé

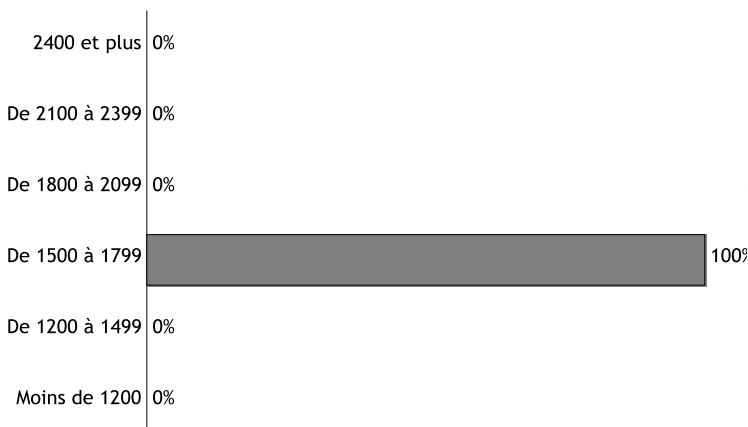
Employeur

Nombre de réponse(s) : 6



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 3



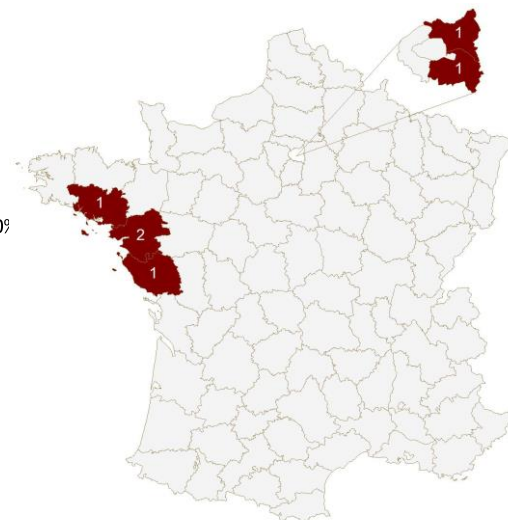
Salaire médian : 1714 euros

Salaire moyen : 1668 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 6



Emplois à l'étranger: 0